



Institut Français
Textile - Habillement

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

établi conformément à l'article 88 de l'Arrêté du Ministère de l'Intérieur
du 30 Juin 1983 (J.O du 1er Décembre 1983) modifié.

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCES-VERBAL N° 0261528M

et annexes de 3 pages

MATERIAU présenté par : VERSEIDAG INDUTEX GmbH
Industriestr. 56
D-47803 KREFELD

MARQUE COMMERCIALE : SEEMEE BLOCKOUT PREMIUM FR B 1104

DESCRIPTION SOMMAIRE : PES enduit de PVC
Masse surfacique nominale : 760 g/m²
Epaisseur nominale : 0,7 mm
Coloris : Blanc

RAPPORT D'ESSAI : N° 0261528 du 08 novembre 2002

NATURE DES ESSAIS : Inflammabilité des matériaux souples
Essai au brûleur électrique

CLASSEMENT M 2

DURABILITE du classement (annexe 22) : non limitée a priori

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Le classement indiqué ne préjuge pas de la conformité des matériaux commercialisés aux échantillons soumis aux essais et ne saurait en aucun cas être considéré comme un certificat de qualification tel que défini par la loi du 10 janvier 1978. Cette conformité peut être attestée par les certificats de qualification reconnus par le ministère chargé de l'industrie, et notamment par la marque NF-Réaction au feu.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Mazamet, le 08 novembre 2002

Directeur ou son représentant

Alain GLADE

Responsable de l'essai

Philippe CANTALOUVE



ACCREDITATION
N° 1-3512
PORTÉE
COMMUNIQUEE
SUR DEMANDE

Délégation TOULOUSE - MAZAMET
boulevard du Thivré - 81200 AUSSILLON-MAZAMET
Tél (33) 05 63 97 56 90 - Fax (33) 05 63 97 56 91
NF 1 021 021 0001

Siège Social : Avenue Guy de Collongue - 69134 ÉCULLY CEDEX - www.ifth.org

0001 021 021 0001 / NAF 7912 / TVA : FR264200022 - CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL 1109 DU 22 JUILLET 1980 - ARRÊTÉ DU 14 AVRIL 2000

Aussillon, le 08 novembre 2002

A l'attention de **Thorsten PANZER**

Nos références : PHC
Votre courrier du : 14.10.2002
Références : -

VERSEIDAG INDUTEX GmbH
Industriestr. 56
D-47803 KREFELD

RAPPORT D'ESSAI N° 0261528

Echantillons soumis le 21 octobre 2002 par le demandeur

Objet de la demande : Classement M de l'échantillon avec émission d'un Procès verbal de classement officiel

⇒ Pour classement de réaction au feu officiel.

⇒ Le directeur ou son représentant

Le responsable de l'étude



Alain GLADE



Philippe CANTALOUVE

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages et 0 annexe(s).

Seul l'original en langue française fait foi.

- *L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.*

CONDITIONS GÉNÉRALES : ART 1 - Tous les services d'essai ou d'étude doivent être présentés par écrit. Elles doivent inclure une proposition. L'échantillon et l'adresse de destination, le nombre, la nature, les dimensions et les références des échantillons soumis, l'objet du travail demandé. ART 2 - Les échantillons sont classés dans l'ordre de leur réception et les travaux entrepris dans le même ordre. Ils sont d'origine, ou peuvent provenir d'interprétation des échantillons présentés. Dans ce cas, l'IFTH assure toujours la plus grande attention dans le respect de l'ETI et pour ce rapport. ART 3 - Les échantillons et échantillons ou sous-échantillons pour les échantillons soumis à l'IFTH - ne doivent pas être soumis simultanément, avant de commencer l'ETI et pour ce rapport. ART 4 - L'IFTH ne peut être tenu responsable des divers interprétations ou de l'usage qui peuvent être faits des rapports et échantillons. Et sans préjudice, l'utilisation des tests de l'IFTH est subordonnée à l'accord préalable et écrit de l'industriel ou de l'organisme de l'ETI concerné. ART 5 - La partie non officielle des échantillons ou échantillons peuvent être destinés à d'autres fins, à condition de la faire figurer, en respectant l'ordre des numéros de produits, sur les rapports de ces échantillons. ART 6 - L'interprétation des données de ces échantillons ne concerne que les échantillons.



ACCREDITATION
N° 3-0513
PORTÉE
COMMUNIQUEE
SUR DEMANDE

ESSAIS



RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

établi conformément à l'article 88 de l'Arrêté du Ministère de l'Intérieur
du 30 Juin 1983 (J.O du 1er Décembre 1983) modifié

Valable 5 ans

Demandeur de l'essai : VERSEIDAG INDUTEX GmbH

Nom et adresse du Producteur : VERSEIDAG INDUTEX GmbH
Industriestr. 56
D-47803 KREFELD

Nom et adresse du distributeur : VERSEIDAG INDUTEX GmbH
Industriestr. 56
D-47803 KREFELD

Référence commerciale donnée par le client : SEEMEE BLOCKOUT PREMIUM FR B 1104

Description du produit : PES enduit de PVC
Masse surfacique nominale : 760 g/m²
Épaisseur nominale : 0,7 mm
Coloris présenté : Blanc

Nature des essais : Inflammabilité des matériaux souples
Essai au brûleur électrique

Date des essais : 07 novembre 2002

Lieu des essais : IFTH MAZAMET

Conditionnement : (23 ± 2)° C et (50 ± 5) % HR pendant 16 jours
jusqu'à masse constante

- Nombres d'éprouvettes testées : 4
- Dimensions des éprouvettes mm :
600 x 180mm

